

CAIOM - Chef(fe) du service Logement

Ref : MINT_075ATK0008-98455

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Préfecture de Paris /
Préfecture de Région Ile-de-
France

Localisation

Préfecture de la région d'Ile-
de-France, préfecture de
Paris

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 31/12/2025

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Autres emplois fonctionnels)	Management Oui	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP : 1

NBI : 30 points

Vos activités principales :

Dans un territoire marqué par une forte tension sur le marché du logement , le (la) chef(fe) de service logement impulse, organise et suit l'action de l'Etat à Paris afin de garantir un accès et un maintien durable dans le logement pour les ménages en difficulté.

Vos missions :

- Piloter et coordonner les politiques d'accès et de maintien dans le logement : mettre en oeuvre les dispositifs fondamentaux de la politique du logement à l'échelle territoriale, tels que le Droit au logement opposable (DALO), la gestion du contingent préfectoral, la prévention des expulsions locatives, en articulation avec les dispositifs d'hébergement portés au sein de la direction et en lien avec les partenaires, en particulier la ville de Paris.
- Manager une équipe engagée : encadrement et animation du service et de ses 7 bureaux en collaboration avec une adjointe
- Représenter l'État et impulser une dynamique partenariale : organiser et/ou contribuer aux instances et aux réunions de travail, en portant la voix de l'État au sein de ces instances.
- Contribuer à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques de l'hébergement et du logement : apporter votre expertise aux réflexions transversales au sein de l'Unité départementale et participer à l'élaboration d'une doctrine interdépartementale, en lien avec les services du siège de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL).

• Votre environnement professionnel :

La DRIHL met en oeuvre les politiques publiques visant à mettre à l'abri, héberger et faciliter l'accès au logement des plus démunis, ainsi qu'à construire et à rénover des logements pour tous. Elle compte près de 500 agents répartis entre son siège parisien et ses 4 unités départementales (75, 92, 93 et 94).

• Activités du service :

Le Service Logement (SL) de l'Unité départementale 75 de la DRIHL est le service pivot de la mise en oeuvre des politiques publiques du logement à Paris. Il gère en effet tous les dispositifs d'accès et de maintien dans le logement pour les publics les plus vulnérables, depuis le plan « logement d'abord » jusqu'à la prévention des expulsions, en passant par les chantiers structurants du logement social (réforme des attributions, passage à la gestion en flux notamment) et la mise en oeuvre du droit au logement opposable. Toutes ces politiques sont conduites en articulation avec les autres services de l'Etat et les partenaires que sont la Ville de Paris, les bailleurs sociaux et les associations intervenant sur le territoire parisien, au sein d'instances telles que la conférence du logement.

Toutes ces actions conduisent le service à travailler au quotidien pour garantir une offre adaptée aux besoins des habitant-es en situation de précarité.

• Composition et effectifs du service

Le service est composé d'environ 60 d'agents répartis en 7 entités :

- Mission du plan départemental

Profil recherché

Vos compétences principales mises en oeuvre

Connaissances techniques

- Avoir des compétences juridiques

niveau maîtrise

requis

- Connaître l'environnement professionnel

niveau maîtrise

requis

- Avoir des compétences budgétaires et comptables

niveau pratique

requis

Savoir-faire

- Savoir s'organiser

niveau maîtrise

requis

- Savoir travailler en équipe

niveau maîtrise

requis

- Savoir manager

niveau maîtrise

requis

Savoir-être

- Avoir le sens des relations humaines

niveau maîtrise

requis

- Savoir s'adapter

niveau maîtrise

requis

- Savoir s'exprimer oralement

niveau maîtrise

requis

Conditions de travail : Bureau individuel

Vos perspectives : ce poste tremplin offre des perspectives d'évolution vers des fonctions de direction stratégique, de spécialisation en logement, dans un contexte parisien exigeant des solutions innovantes face à la crise immobilière.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Localisation administrative :

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – 5, rue Leblanc 75015 Paris

Accès : métro ligne 8 – station Lourmel ou Balard

RER C – arrêt Pont du Garigliano

La préfecture de région dispose d'un parking sécurisé pour stationner son véhicule ou son vélo.

Localisation géographique / Affectation : PRIF / DRIHL - 5 rue Leblanc 75015 PARIS

Conditions particulières d'exercice

Qui contacter ?

– Madame Marthe Pommié, Directrice de l'unité départementale de Paris de la DRIHL
marthe.pommie@developpement-durable.gouv.fr

– Madame Rosaline FOUQUEREAU, Directrice adjointe de l'unité départementale de Paris de la DRIHL
rosaline.fouquereau@developpement-durable.gouv.fr

– Bureau des Ressources Humaines (BRH) — brh.sg.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à cette adresse :

[https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-01/2025-01-](https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-01/2025-01-Formulaire-CAIOM%202025.pdf)

[Formulaire-CAIOM%202025.pdf](https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-01/2025-01-Formulaire-CAIOM%202025.pdf)

Fondement juridique

Décret n° 2007-1488 du 17 octobre 2007 modifié relatif à l'emploi de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer

Poste non ouvert aux contractuels

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique

2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2025

Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel